



IMMIGRATION ET INTÉGRATION

P. 7-13

L'emploi des nouveaux arrivants au Canada

Les nouveaux arrivants au Canada se retrouvent devant l'ultime défi : Trouver un emploi. Cela suppose des préalables avant le départ. Et une fois sur la nouvelle terre d'accueil, il faut arriver à décoder les méthodes, adopter les vraies attitudes pour réussir son intégration professionnelle. Bien se préparer avant son départ recommande de la part du candidat à l'immigration, l'acquisition d'une banque d'informations suffisantes sur le marché du travail canadien.



EMPLOI

P. 5



Vaste pénurie de main-d'œuvre au Québec d'ici 2012

Le nombre de poste à combler dans les entreprises québécoises d'ici 2012 est estimé à 700 000.

EDITORIAL

P. 23

Darrell Dexter et la relance de l'économie en Nouvelle-Ecosse

BILANS BANCAIRES P. 6

Bonne santé financière pour la Banque Nationale au 2^{ème} trimestre

ECONOMIE P. 5

Les ventes au détail en progression au Canada

L'ONTARIO ET LA LOI SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Sauter les obstacles aux possibilités d'emploi P. 18

SÉCURITÉ DANS LES PROVINCES P. 19

La ville de Québec a le plus bas taux de criminalité au Canada

IMMIGRATION EN SASKATCHEWAN

900 emplois en vue à travers le nouveau programme entrepreneur P. 15

Des informations sur votre procédure en Cours

Ce qu'il faut savoir sur les missions de l'été P. 23

Conversion du dollar canadien

Ce tableau permet d'effectuer la conversion du dollar canadien en certaines devises internationales en fonction du taux de change sur le marché. Ainsi, à la date du 1^{er} juillet 2009 :

1 dollar canadien valait :

... 404, 98 F CFA0,86 Dollar américain
...0, 61 Euro	(USA)
....6, 94 Dirhams (Maroc) 2,60 Lei roumain
...1,15 Dinar (Tunisie)	

Le prix des choses

P. 22

Deux compagnies aériennes pour nos clients qui désirent s'établir au Canada.

Vous avez ici Air Transat et Corsair. Elles desservent Montréal, Québec, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg et Toronto depuis la France. Nous vous proposons ici quelques tarifs en aller simple.



Editorial

Darrell Dexter et la relance de l'économie en Nouvelle-Ecosse

Les résultats des élections à l'Assemblée législative du 09 juin dernier en Nouvelle-Ecosse sont connus. Darrell Dexter et son Nouveau Parti Politique, le New Democratic Party (NPD) ont raflé plus de la moitié des voix : 31 députés sur les 52 que rassemble l'Assemblée législative.

Pour la première fois, la Nouvelle-Ecosse connaît son premier gouvernement néo-démocrate, dont Darrell Dexter sera le Premier Ministre.

L'homme connaît bien la province, pour y avoir tenu les rênes de l'opposition politique depuis 2006.

Face aux difficultés économiques dues à l'actuelle récession mondiale, Darrell Dexter se veut prompt dans ses premières initiatives: entamer sur le champ une vérification fiscale pour évaluer la dette totale de la province. Convoquer une courte session parlementaire, puis déposer un budget à l'automne.

Selon Darrell Dexter et le Nouveau Parti Démocratique (NPD), une nouvelle approche à l'économie rurale est nécessaire. Cette approche se base sur les forces et les traditions des populations rurales, surtout acadiennes.

Pour lui, la province manque d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et des gens de métiers spécialisés pour répondre aux pénuries de mains-d'œuvre et de personnel qualifié.

La futur gouvernement envisage dans cette optique travailler avec tous les acteurs pour faciliter l'acquisition de nouvelles com-

pétences, augmenter le nombre de positions d'apprentissage, améliorer la rétention des diplômés en offrant un crédit d'impôt à la valeur de 15 000 dollars pour des diplômés, augmenter le taux d'immigration et la rétention des immigrants, et augmenter le taux de participation des groupes sous-représentés dans la population active.

Le secteur de la fabrication a été jugé très important pour l'économie de la province. Le plan économique, dénommé « Better Deal 2009 » devra répondre à cette préoccupation.

« Better Deal 2009 » prévoit créer des emplois stables afin de « permettre un meilleur épanouissement des familles. Ce plan renferme plusieurs initiatives devant aboutir à des résultats mesurables... ».

L'impact positif attendu à travers ces différentes actions est grand. Les industries forestières, agricoles et de la pêche seront plus dynamiques avec des bénéfices directs certains.

Ces bénéfices auraient même des effets majeurs sur les économies des communautés rurales acadiennes, et sur plus de 1 700 entrepreneurs francophones.

Darrell Dexter pense pouvoir améliorer la capacité concurrentielle des entreprises de la province en proposant un nouveau crédit d'impôt pour les industries de fabrication et de transformation.

Ce plan d'action prend également en compte la famille, spécifiquement les familles démunies.





Edito

Cela a d'ailleurs fait partie des thèmes de campagne du NPD pour déboucher sur une promesse électorale : Le gouvernement néo démocrate entend désormais « offrir de l'argent pour aider les familles dans le besoin ... », a confié le nouveau Premier Ministre. Cette aide aux familles pourrait atteindre 1000 dollars.

Darrell Dexter tient à le souligner également que le plan du NPD vise aussi des améliorations éco-énergétiques au sein du système scolaire, des agences communautaires et des maisons privées... ».

Par rapport aux services de soins à domicile par exemple, le nouveau gouvernement à travers le plan « Better Deal 2009 » promet mettre au bénéfice des personnes âgées de la province des allocations. Cela devrait leur permettre d'organiser elles-mêmes leurs soins. Par ailleurs, il est prévu dans ce même registre des initiatives pour « fournir des fonds pour modification domiciliaire ; des soins restauratifs à l'endroit des personnes âgées qui ont des problèmes de mobilité ou des problèmes de médicaments ; l'utilisation des infirmières dans des maisons de soins... ».

Dans le domaine de l'éducation, il est envisagé le renforcement de la Direction des services acadiens et de langue française au ministère de l'Education. Cela entre dans le cadre du plan d'offre de services en français en Nouvelle-Ecosse.

L'un des objectifs visés ici est d'augmenter la population bilingue de la province et mettre en œuvre la Loi sur les services en français.

C'est dans ce cadre que des Services essentiels ont été ciblés dans des régions à forte proportion d'habitants acadiens ou autres habitants francophones. Il s'agit surtout ici, d'aider les employés du gouverne-

ment à améliorer leur connaissance en français.

Il est prévu également la création d'un programme « Four-Plus » dans toute la province afin que l'éducation de tous les enfants de la Nouvelle-Ecosse bénéficie d'un début précoce et de qualité.

Le plan d'action du gouvernement Dexter n'épargne aucun secteur. Le Premier Ministre néo-démocrate entend agir avec méthode et ne compte surtout pas retomber dans les mêmes erreurs que son homologue de l'Ontario au début des années 1990. Il l'a signifié au cours de sa première conférence de presse au lendemain de son élection.

« Les néo-démocrates de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas l'intention d'adopter un « esprit de dépenses » comme l'inculquait l'ancien premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae, au début des années 1990. (Cet homme a marqué l'histoire de la province en y laissant un déficit record). Je peux vous assurer que Bob Rae ne sera pas le modèle de notre gouvernement ».

Darrell Dexter prévoit présenter des budgets équilibrés d'ici l'année prochaine.

Il aura ainsi mis en place son plan d'action présenté en campagne dans lequel il envisage d'ôter la TVH sur les produits résidentiels, aider les aînés à rester chez eux et travailler à réduire les temps d'attente en santé.

En passant, la Nouvelle-Ecosse est une province située sur la côte atlantique (à l'est) du Canada. Elle couvre une superficie de 55 284 Km² pour une population de 938 310 habitants. Selon Statistique Canada, le taux de chômage est passé de 8,9% à 9,2% pour la période de comparaison des mois de mars et avril 2009. ●



Nouvelles du Canada

En brève...

LES VILLES ET LEUR QUALITÉ DE VIE

5 villes canadiennes font partie du top 30 mondial



La ville de Calgary dans la province de l'Alberta

Sur les 30 premières villes retenues à l'issue de l'étude parue sur le site de Business Week, 5 villes canadiennes se retrouvent au classement : Vancouver arrive en quatrième position, Toronto en quinzième, Ottawa en seizième et Montréal en vingt-deuxième, tandis que Calgary figure en vingt-sixième place. La première ville américaine à faire partie de ce classement est Honolulu en 29ième position. L'étude s'est basée sur un échantillon de 215 villes de statures mondiales.

LES DERNIÈRES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI :

De nombreux milliers d'emplois créés au mois d'avril

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty reconnaît l'importante hausse

du nombre de travailleurs enregistrés au cours du mois d'avril. Il est appuyé par Statistique Canada, qui se veut plus concrète : « 36 000 emplois en temps plein ont été créés au cours du mois d'avril ». Selon Statistique Canada, l'emploi a progressé en avril dans des secteurs de l'information, de la culture et des loisirs, dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et autres services et dans l'agriculture. Par contre l'emploi serait resté stable dans les secteurs de la fabrication et de la construction.

En effet, dans le secteur de l'information, la culture et les loisirs, la hausse a été de plus 17 000. Au niveau des services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, l'augmentation est de plus de 15 000, dans les « autres services » plus 14 000. L'agriculture enregistre également dans le même mois d'avril une hausse de plus de 9 000.

En avril, la même source indique que le salaire horaire moyen était de 4,3% plus élevé par rapport au même mois un an plus tôt. Par province, on pourrait retenir que l'emploi a progressé dans la même période au Québec de (plus de 22 000) et en Colombie-Britannique (17 000). Ces deux provinces arrivent en tête des créations d'emploi.

Par ailleurs, Statistique Canada affirme avoir recensé près de 37 000 emplois indépendants dans le même mois d'avril au Canada.

Vous avez ci-dessous les taux de chômage des différentes provinces du Canada. Ils sont issus du dernier communiqué de l'Enquête sur la Population Active, (Epa) paru le 08 mai 2009, pour la période de comparaison des mois de mars et avril 2009.



Nouvelles canadiennes

NOTONS LA BONNE PERFORMANCE DU MANITOBA

La Saskatchewan et le Manitoba sont les seules provinces où l'emploi a connu peu de changement depuis octobre. Elles ont affiché les taux de chômage les plus bas au Canada, soit 4,6% au Manitoba et 5,0 % en Saskatchewan.

Provinces	Les taux de chômage des mois de janvier à février
Alberta.....	de 5,4 % à 6,0 %
Saskatchewan.....	de 4,7 % à 5,0%
Manitoba	de 5,1 % à 4,6%
Colombie- Britannique.....	de 7,4 % à 7,4 %
Ontario.....	de 8,7 % à 8,7%
Québec.....	de 8,3 % à 8,4%
Nouvelle-Ecosse.....	de 8,9 % à 9,2 %
Nouveau Brunswick.....	de 9,5 % à 8,9%
Ile-du-Prince-Edouard.....	de 11,5 % à 12,4%
Terre-Neuve- et Labrador	de 14,7 % à 14,7%

ECONOMIE

Les ventes au détail en progression au Canada

Les ventes au détail sont en progression au Canada malgré la crise économique mondiale. On annonce une hausse de 0,3% en mars par rapport au mois de février.

Selon Statistique Canada cette progression est attribuable principalement aux ventes plus élevées chez les concessionnaires d'automobiles neuves, qui ont augmenté de 3,6%.

C'est le Québec qui vient en tête des provinces canadiennes avec une hausse de 2%. Il s'agit là, selon l'agence, d'un « troisième mois consécutif de progression des ventes au détail au Québec ».

L'Ontario quant à elle, a enregistré une augmentation de 0,6 % tandis que l'Alberta connaît la plus forte régression en la matière, soit 1,8%.

Il faut signaler que c'est le troisième mois consécutif que les ventes au détail augmentent au Canada, après une fin d'année 2008 difficile.

EMPLOI

Vaste pénurie de main-d'œuvre au Québec d'ici 2012

Le nombre de poste à combler dans les entreprises québécoises d'ici 2012 est estimé à 700 000.

On comprend alors pourquoi ces derniers temps, le Premier Ministre du Québec, Jean Charest multiplie des initiatives. Son souci aujourd'hui est d'assurer la pleine mobilité de la main-d'œuvre à travers le Canada.



La main d'œuvre est devenue rare au Québec



Nouvelles canadiennes

Le projet de loi, dénommé " projet de loi 55", dont il est à l'origine, s'inscrit bien dans cette dynamique. Jean Charest est ainsi décidé à faciliter la tâche aux travailleurs de toutes les provinces désireux de gagner leur vie au Québec et même à ceux du Québec de travailler ailleurs au pays.

Cette loi voudrait favoriser une entente de reconnaissance mutuelle des qualifications des différents travailleurs du pays en éliminant les barrières provinciales.

L'autre initiative du Premier ministre du Québec vise à poursuivre la lutte contre le protectionnisme américain. Un communiqué conjoint, avec ses homologues des autres provinces, a été préparé dans ce sens. Les mesures qui y sont prises ont pour but de garantir la fluidité du commerce entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Les initiatives ne manquent pas. Jean Charest est encore l'auteur d'un autre projet de loi facilitant également la mobilité de la main-d'œuvre entre la France et le Québec.

« Je ne connais pas d'endroit dans le monde qui aura posé autant de geste que nous on en aura posé pour s'ouvrir, pour attirer des gens... », a confié le Premier Ministre.

BILANS BANCAIRES

Bonne santé financière pour la Banque Nationale au 2^{ème} trimestre

La Banque Nationale a enregistré une hausse de 46% par rapport au bénéfice net de 165 millions obtenus un an plus tôt. Cette année, elle a réalisé un bénéfice net de 241 millions de dollars pour la période de trois mois prenant fin le 30 avril.

La Banque nationale surclasse ainsi trois autres banques notamment la Banque TD, la Banque CIBC et la Banque Scotia qui ont également présenté leurs résultats trimestriels au cours de la même période. Ces grandes institutions bancaires ont présenté des bénéfices nets inférieurs à ceux enregistrés un an auparavant. Pour le Président et Chef de la direction de la Banque Nationale, Louis Vachon, le secteur des marchés financiers présentait une excellente performance dans la majorité de ses activités, en particulier dans les transactions de titres à revenus fixes.

Durant cette période de crise, il est particulièrement rassurant de voir que les banques canadiennes font des profits.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Les prix de l'essence et du gaz naturel en baisse

Selon l'Office national de l'énergie de Calgary, le prix du pétrole brut devrait se stabiliser entre 50 et 60 dollars américains. Selon cet organisme, ces prix étaient en forte hausse à pareille date l'année dernière : le pétrole brut valait 147 dollars le baril.

Gaétan Caron, président de l'Office national de l'énergie, dans un communiqué précisait que « les canadiens profiteront d'un prix de l'essence moins élevé qu'il ne l'était l'été dernier ».

Quelques indicateurs économiques

- Les ventes de nourriture dans les établissements de restauration et des débits de boissons au Québec ont augmenté de 3,1 % en février pour atteindre 818,9 millions de dollars.
- Les ventes du secteur de la fabrication au Québec en 2008 ont augmenté de 1,8% pour atteindre 150,9 milliards de dollars. Cette situation est en partie attribuable à l'industrie aérospatiale et aux produits pétroliers.
- La vente de véhicules neufs motorisés au Québec a augmenté de 10,4% en mars pour atteindre 34 736 unités (par rapport à février / désaisonnalisée). Ces ventes étaient en chutes de 8,3% par rapport à 2008.

Saviez-vous que...

- La Colombie-Britannique attire un nombre plus important d'immigrants asiatiques et européens que les autres provinces canadiennes.
- Au Canada, les nouveaux arrivants européens proviennent à part égale de l'Europe de l'Ouest et de l'Est.
- De tous les nouveaux arrivants venant du reste du continent américain, plus de la moitié viennent des États-Unis, où une culture francophone est également présente dans plusieurs régions, dont la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

IMMIGRATION ET INTÉGRATION

L'emploi des nouveaux arrivants au Canada

Les nouveaux arrivants au Canada se retrouvent devant l'ultime défi : Trouver un emploi. Cela suppose des préalables avant le départ. Et une fois sur la nouvelle terre d'accueil, il faut arriver à déceler les méthodes, adopter les vraies attitudes pour réussir son intégration professionnelle.

Bien se préparer avant son départ recommande de la part du candidat à l'immigration, l'acquisition d'une banque d'informations suffisantes sur le marché du travail canadien.

Evaluer ses titres avant de partir au Canada



C'est très important. Il faut vérifier si votre profession ou métier est régi par un organisme de réglementation ou assujéti à des exigences réglementaires avant de partir.

Le temps d'attente avant l'obtention du visa délivré par le Canada est une période bien propice pour démarrer ces démarches. Cela facilite et accélère votre intégration au marché de l'emploi. Elle vous permet de savoir si votre profession ou métier sont réglementés dans le nouveau pays d'accueil.

C'est le cas par exemple de certaines activités et disciplines du milieu financier, des professions d'enseignant, d'ingénieur, d'infirmière, du métier de conducteur de véhicule lourd...

Des services d'évaluation des diplômes internationaux au Canada, permettent donc d'obtenir un permis ou un certificat de l'organisme compétent.

En fait, l'évaluation de vos titres de compétences permet de déterminer si vous devez avoir une formation plus poussée, suivre des cours ou acquérir de l'expérience au Canada pour être finalement autorisé à exercer votre métier ou profession. Ces évaluations indiquent ce que valent vos diplômes en fonction des normes d'enseignement au Canada ou dans ses différentes provinces, lieu de votre établissement. Ces prestations ne sont pas gratuites, elles ont un coût qui varie. Il faut s'informer tout simplement !

On retrouve ces services en question dans la plupart des provinces du Canada. Ils disposent des sites web en vue de faciliter l'accès à l'information.

Alberta :

<http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas.asp>

Colombie-Britannique :

<http://www.bcit.ca/ices/>

Manitoba :

<http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7a.html>

Dans les territoires du Nord-Ouest :

<http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas/iqas.asp>
(Il faut préciser que le gouvernement des territoires du Nord-Ouest offre ce service en vertu d'une entente interprovinciale avec le gouvernement de l'Alberta)

Ontario :

<http://www.wes.org/ca>

Québec :

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/francais/education/evaluation-etudes.html>

Saskatchewan :

<http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas/iqas.asp>
(Le gouvernement de la Saskatchewan offre ce service en vertu d'une entente interprovinciale avec le gouvernement de l'Alberta).

Il faudra donc avoir toutes ces informations et même le cas échéant, entrer directement en contact avec ces différentes structures avant de partir. Il suffit d'avoir de vraies sources d'informations. Le Centre d'Information Canadien sur les Diplômes Internationaux en est une. Il n'accorde pas d'équivalences et n'évalue pas les titres. Il dispose d'un site web dans sa mission de conseil et d'orientation des nouveaux arrivants vers les services



LES DOSSIERS d'Accès Canada

d'aides : www.cicdi.ca. Les prestations gratuites accordées aux nouveaux arrivants permettent essentiellement à ces derniers de savoir si leur métiers ou professions sont réglementés et si oui, de pouvoir passer aux autres étapes.

Nous vous référons également au site du Bureau d'orientation relatif aux titres des compétences étrangers (BORTCE) <http://www.compentes.gc.ca>. Cet organisme mis en place par le Canada procède à des évaluations de diplômes, dont certaines évaluations rapides sont faites en ligne. D'autres éva-

luations plus approfondies sont payantes, mais elles établissent avec un document fiable qui pourra être photocopié à l'intention des employeurs, la valeur du diplôme acquis à l'étranger et la reconnaissance de l'école. Il faut souligner qu'un employeur canadien ne peut pas se figurer ce que représenter le fait d'être titulaire d'un diplôme cycle 1 de l'ENA par exemple. Ce diplôme ne lui dit rien, car il ne fait pas partie de son univers immédiat. L'employeur a besoin d'être renseigné afin de pouvoir apprécier correctement le diplôme d'un candidat qui se présente devant lui pour trouver du travail.

L'admission à un ordre professionnel a un coût

Les frais d'admission à un ordre professionnel peuvent être importants. Ils peuvent varier de quelques centaines à des milliers de dollars, selon les circonstances et les ordres. Ils comprennent les frais de traitement du dossier d'équipement, d'examen, de délivrance du permis, d'admission à l'ordre, etc. Le cas échéant, il faut ajouter les dépenses liées à une formation ou à un stage.

Les conditions d'obtention d'un permis ou d'un certificat de l'organisme compétent varient donc selon l'organisme de réglementation. Les gens qui désirent travailler dans des secteurs réglementés doivent obtenir un permis de l'organisme de réglementation de la province où ils sont appelés à s'établir.

La première chose à faire afin d'éviter une déception, c'est de vérifier si vous exercez une profession régie par un ordre professionnel ou un métier réglementé et ensuite, vous renseignez (surtout à l'aide d'internet), sur les modalités d'admission à l'Ordre ou à la Corporation. Vous verrez qu'il y a des actes que vous pouvez poser depuis l'étranger, comme par exemple, faire reconnaître votre diplôme, rassembler certains documents pour établir les cours que vous aurez besoin de compléter, soumettre votre demande etc. Il y a également des choses qu'il ne vous sera possible de faire qu'une fois au Canada (passage d'examens, stages etc.). Cependant, vous aurez fait avant de venir les étapes qu'ils vous étaient possible de mener à bien. Non seulement cela vous fera gagner du temps, mais également, les dépenses engendrées à cet effet (notamment pour des traductions) seront faites depuis l'étranger, ce qui permet de consacrer votre budget d'installation à d'autres dépenses. Vous serez également avisé des délais que risquent de prendre certaines étapes (notamment le passage d'examens s'ils ne sont offerts qu'à certaines sessions) et de planifiez vos projets en conséquence. Cela vous évitera des déceptions, vous serez bien éclairé en ce qui a trait à la poursuite de votre carrière au Canada et vous aurez gagné un maximum de temps en avançant dans votre projet même pendant les étapes d'attente inhérente au processus de sélection. Par exemple, nous avons vu des clients être obligés d'attendre des documents qu'ils ont omis de ramener de leur pays d'origine pour amorcer le processus et devoir s'en remettre à des tiers pour leur demander le service d'assurer la transition entre eux et les autorités administratives de leur pays d'origine pour l'obtention de tel ou tel document, alors que la procédure aurait pu être complétée directement depuis l'étranger par le candidat lui-même.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

A propos de la demande d'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Pour les nouveaux arrivants qui désirent par exemple exercer une profession ou un métier réglementé au Québec, il leur serait préférable avant le départ, de s'adresser à l'organisme de réglementation compétent afin de présenter une demande d'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Ce document indique par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes, à quoi correspondent les études effectuées à l'extérieur du Québec. *Il pourrait être utile pour effectuer une recherche d'emploi, faire une demande d'admission à un programme d'étude ou présenter une candidature à certains organismes de réglementation. La demande d'Évaluation comparative comporte également des coûts.* Cependant, ce n'est pas ce document qui vous donnera le droit d'exercer une profession régie ou un métier réglementé. Cette évaluation ne sera qu'une prémisse positive qui vous permettra d'avancer dans le processus de réglementation. Rappelez-vous que chaque province a son propre organisme de réglementations, mais que la plupart des provinces canadiennes (à l'exception du Québec) reconnaissent l'évaluation du BORTCE.

Briser les barrières linguistiques

Le français et l'anglais demeurent les deux langues officielles du Canada. Leur maîtrise préalable (tant au parler qu'à l'écrit) est un grand atout pour le nouvel arrivant qui désire réussir rapidement son intégration professionnelle.

Certains immigrants par exemple, sont obligés de commencer leur nouvelle existence au Canada en cherchant un emploi qui leur permettra d'apprendre ou de mieux maîtriser les deux ou l'une de ces langues.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour permettre aux immigrants adultes admissibles de briser ces barrières linguistiques une fois au Canada à travers le programme : Cours de Langue pour les Immigrants au Canada (CLIC). Une fois au Canada, l'organisme local d'aide peut référer le nouvel arrivant à un centre d'évaluation CLIC. Ce dernier, à son tour, le mettra en rapport avec des organismes auprès duquel il pourra suivre gratuitement les cours de langues.

Par contre, il est évident que plus le niveau d'anglais maîtrisé par le candidat est élevé à son arrivée au Canada et plus il pourra trouver un bon emploi rapidement, ce qui va lui éviter une période de découragement et des premiers revenus plus faibles. Nous voyons trop souvent des candidats ne pas mettre à profit les délais d'attente pour maximiser leur intégration au Canada. Ils ne s'inscrivent à aucun cours, ne font aucun effort pour écouter les chaînes de télévision en anglais et ne prennent même pas le temps d'entamer des leçons en autodidactes grâce aux très nombreux programmes mis de l'avant par différentes écoles de langues pour y arriver (notamment la méthode Assimil). Plusieurs se disent qu'ils feront l'effort une fois au Canada puisque, en pleine immersion, ils n'auront plus le choix. Cependant, une fois arrivé, les économies fondent et ils s'enlisent dans une situation professionnelle qui ne les satisfait pas forcément et qu'ils auraient pu éviter. En matière de recherche d'emploi, comme dans tout autre chose, le dynamisme est un atout. Il faut y mettre du sien.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Les derniers réglages

Avant donc de quitter son pays d'origine, (nous l'avions d'ailleurs notifié dans le précédent bulletin d'Accès Canada News), le nouvel arrivant devra rassembler tous les documents (originaux) relatifs à ses antécédents scolaires et professionnels. Les gens d'affaires quant à eux devront mieux chercher à connaître ou à avoir une idée sur le secteur d'activité dans leur future province d'installation.

Trouver un emploi au Canada

Il n'est toujours pas aisé pour un nouvel arrivant de vite trouver un emploi dès les premiers jours de son arrivée au Canada. C'est pourquoi il est préférable de se contenter au début, d'emplois se situant à des niveaux légèrement inférieurs aux postes occupés dans le pays d'origine, le temps que l'expérience professionnelle s'acquiert et que le candidat fasse ses preuves.

La dévaluation professionnelle est souvent vue comme une source de frustration par les nouveaux arrivants. Même si cela est vraie des situations qui perdurent, il faut aussi se mettre à la place de l'employeur qui peut difficilement fournir un emploi équivalent alors qu'il ne connaît rien à l'expérience acquise dans le pays d'origine du candidat qu'il pourrait relier à des éléments concrets qu'il connaît. Une entreprise peut être très connue dans son pays d'origine, mais totalement inconnue au Canada. C'est pour ce motif que nous suggérons toujours à nos clients d'amener avec eux des pamphlets des compagnies pour lesquelles ils ont travaillé, afin que l'employeur puisse voir auprès de quelle structure l'expérience a été acquise.

Un candidat peut avoir eu de grandes responsabilités au sein d'une cellule de travail réduite, mais l'employeur pourrait se demander si le candidat a travaillé réellement sur telle ou telle technologie, avec tel ou tel équipement. Certains prendront le risque d'essayer le candi-

dat, d'autres préféreront le voir à l'œuvre dans des postes à moindre responsabilité au début. Vous devez voir cela comme un tremplin qui va vous permettre de vous affermir et de combler vos faiblesses, le cas échéant.

Les démarches de prospection des entreprises avant l'arrivée au Canada faciliteront votre processus d'insertion à l'emploi. Ainsi dès votre descente en terre canadienne, prenez contact le plus tôt possible avec un Service d'aide aux nouveaux arrivants. Cette structure est habilitée à vous accompagner gratuitement en facilitant votre transition et adaptation au marché du travail. Ce service d'aide vous permettra de comprendre les mécanismes, les règles, les valeurs, les codes culturels et le fonctionnement du marché du travail.

Au Québec par exemple, le nouvel arrivant peut contacter le Service Immigration-Québec de sa zone de résidence. Il pourra bénéficier de l'appui du personnel qui l'aidera à faire le point sur sa situation professionnelle en vue de le préparer à l'insertion au marché du travail. Par contre, il y a plusieurs choses que vous pouvez faire seul, avant votre départ. En ciblant des entreprises qui ont déposées des offres d'emploi dans votre domaine, vous pourrez non seulement vous créer un bassin d'employeur potentiel, mais surtout vérifier si vous avez les qualifications demandées. Il se peut que pour un certain poste, tel logiciel soit requis, que telle expérience soit requise, que la maîtrise des deux langues officielles revienne beaucoup. Vous pouvez identifier d'avance vos lacunes. Vous pouvez ainsi, par exemple, prendre des cours afin de maîtriser le logiciel de pointe qui revient sans cesse dans les exigences d'emploi avant votre arrivée au Canada. L'étude des petites annonces est essentielle afin de vous permettre, avant votre arrivée, de voir si votre expérience acquise est en demande et si vous remplissez les exigences. Sinon, demandez-vous si vous pouvez chercher à répondre à ces exigences avant votre arrivée afin d'être prêt à intégrer rapidement le marché du travail une fois au Canada.

LES DOSSIERS d'Accès Canada

Les services à contacter dès votre arrivée

Le site web www.directioncanada.ca, vous ouvre un portail sur l'immigration au Canada. Il fournit des renseignements et des services en lignes cohérents, provenant de diverses sources gouvernementales et non gouvernementales en vue de permettre aux nouveaux arrivants des décisions éclairées. (Vous trouverez sur ce site par exemple des liens qui vous permettent de communiquer avec un organisme local et des informations sur les programmes de recherche d'emploi destinés aux nouveaux arrivants.)

Au Québec, l'on peut contacter par exemple le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles sur le site, www.immigration-quebec.gouv.qc.ca à travers la section emploi ou le Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation par son site www.mdeie.gouv.qc.ca et bien d'autres sites qui informent les nouveaux immigrants sur ces structures d'aides.

nelles, ses formations et ses champs d'intérêts.

La lettre de présentation doit être courte, concise et précise. Elle doit être différente des informations données sur le CV. Elle peut être tapée ou manuscrite (mais nous ne conseillons pas d'envoyer des lettres manuscrites, car au Canada, toutes les lettres officielles sont dactylographiées). Vous devrez démontrer en quelques phrases que vous avez le profil demandé. Cette lettre n'est pas standard. Vous devez l'ajuster en fonction des exigences de chaque annonce.

Le curriculum vitae représente en quelque sorte le portrait écrit de vous-même. C'est un outil marketing qui doit vous permettre de décrocher un entretien et de faire valoir vos expériences et compétences. C'est à vous de définir le type de CV qu'il vous faudra suivant le contexte. Il existe trois type de CV : le CV chronologique, le CV fonctionnel ou le CV par compétence.

Réussir son intégration professionnelle

Après avoir fait le point sur votre situation professionnelle et avoir pris conscience des perspectives d'emploi dans votre domaine ou dans un domaine connexe, il va falloir entrer en communication avec les entreprises qui pourraient avoir besoin de vos services.

Cela passe par la réalisation et la réussite de la lettre de présentation, du Curriculum Vitae et de l'entrevue. Ces différents moyens permettent au nouvel arrivant de mettre à la disposition de l'employeur des informations sur ses expériences profession-



Une infirmière en pleine manipulation



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Le recruteur est souvent débordé par les nombreux Cv sur son bureau. C'est pourquoi, en vue de faciliter sa lecture votre CV doit :

- Etre synthétique et précis (2 à 3 pages au maximum) ;
- Etre dans un format américain de 8,5 x 11 pouces ;
- Etre facile à lire et sans faute d'orthographe

Ne contenir aucune incohérence, utiliser les verbes d'action et contenir les correspondances du niveau de formation.

On doit y trouver par exemple les rubriques suivantes : les expériences professionnelles incluant la description des tâches, la formation et le perfectionnement, les compétences techniques (incluant les certifications, les langues parlées et écrites). On peut ajouter les adhésions aux associations professionnelles et le bénévolat effectué.

Le CV québécois par exemple est un sommaire de compétence et de qualification. Il se concentre sur les éléments directement reliés au monde du travail. A la différence des pratiques européennes, le diplôme est un élément secondaire qui passe après l'expérience professionnelle.

Les erreurs à éviter dans un CV :

- Eviter les fautes. Elles peuvent démontrer un manque de professionnalisme.
- Eviter les incohérences. Elles peuvent laisser croire que la confusion règne dans votre esprit.
- Le CV humoristique peut donner l'impression que vous manquez de sérieux. Rester donc sobre.

L'entrevue encore appelée entretien d'embauche est une occasion pour le nouvel arrivant (chercheur d'emploi) de convaincre son futur employeur. Il faudra lui prouver que vous avez votre place dans son équipe et que vous avez quelque chose à lui offrir. Vous devez donc bien vous préparer pour être à l'aise pendant l'entrevue.

C'est pourquoi avant de le rencontrer vous devez vous renseigner sur l'entreprise (son organisation et son historique), sa mission et ses valeurs, ses produits et services et la description du poste. Pendant l'entretien, vous devrez faire l'effort d'être ponctuel, être posé, concis et précis (ne pas trop s'étendre dans les réponses), avoir une tenue vestimentaire appropriée, reformuler les questions qui ne sont pas comprises, éviter toute forme d'arrogance et ne pas couper la parole, éviter les allusions à la vie privée, répondre aux questions salariales, ne pas mentir ou exagérer..., après l'entrevue, envoyez un courriel de remerciement et faites un suivi.

LE RECYCLAGE :

Dans certains cas, il sera essentiel de retourner sur les bancs d'école pour recommencer vraiment à zéro dans une profession utile au marché du travail. Plusieurs de nos clients ont consacré une ou deux années de leur vie à se réorienter complètement, mais par la suite, ils ne l'ont jamais regretté. Un déménagement dans une autre province peut également être souhaitable.

TÉMOIGNAGE ...

« Il n'y a pas de recette magique...il y a des principes universels à comprendre »

Mokhtar Aljane est un tunisien, arrivé au Québec en 2000. Il est aujourd'hui Analyste financier dans un fonds d'investissement. Vous avez ici, quelques extraits de son témoignage relayé par le Guide pratique sur l'immigration au Québec. Il parle de son intégration professionnelle.

« Pour que mon intégration professionnelle soit douce, sereine et réussie, mon premier



LES DOSSIERS d'Accès Canada

défi était d'ordre psychologique : j'ai dû admettre qu'il y a une différence culturelle à surpasser et arrêter de considérer que tout ce qui est différent de ma culture était mauvais et à rejeter...ensuite je me suis persuadé qu'il y a des principes universels à comprendre et à chercher pour établir la relation de confiance (qui est à la base de chaque comportement d'affaires).

Pour entrer dans le « moule » des pratiques et des comportements d'affaires au Québec, je suis revenu aux principes de base du comportement humain.

Trois valeurs humaines universelles m'ont permis d'établir une relation de confiance avec mes employeurs, mes clients, mes collègues et mes amis : le respect, le professionnalisme et l'honnêteté....

Je suis persuadé que tant que j'exprime ses valeurs d'une façon authentique et vraie, tous les êtres humains (dans un cadre professionnel ou non), que se soit au Canada, en Chine ou ailleurs, vont les comprendre et les apprécier. Ces principes ont influencé spontanément mes comportements d'affaires dans le quotidien et m'ont permis de réussir mon intégration professionnelle.»

LES PERSPECTIVES D'EMPLOIS

Quelques secteurs qui recrutent au Canada, province par province

Malgré la récession économique mondiale, la pénurie de main – d'œuvre fait toujours parler d'elle au Canada. Cela se remarque dans des secteurs comme les métiers qualifiés, spécialisés et techniques.

Québec, plus de 120 secteurs d'activités constituent des perspectives d'emplois notamment la santé et les services sociaux, la fabrication de machines et la fabrication de matériel de transport. Par exemple à Québec ou à Laval

ces services offrent le plus d'opportunités.

Alberta : la métallurgie, le bâtiment, l'exploitation du gaz et du pétrole, l'automobile, la plomberie, l'architecture, l'ingénierie mécanique et la restauration sont des secteurs porteurs.

Manitoba : les secteurs porteurs sont ceux de la communication, le marketing, les NTIC, l'industrie, l'alimentation, l'agriculture, la comptabilité, la construction (charpentiers et menuisiers), la restauration, la mécanique automobile, les transports routiers, l'administration.

Ontario : les secteurs pourvoyeurs d'emploi dans cette province sont la fabrication (matériel de transport, produit chimique/plastique : caoutchouc), commerce de gros et de détail, santé et assistance sociale.

Nouvelle-Ecosse : l'enseignement, la biotechnologie de l'information et la communication, l'industrie aérospatiale, le bâtiment et la construction.

Nouveau-Brunswick : L'ingénierie informatique, la programmation et le développement des médias interactifs, les métiers de la santé, l'enseignement universitaire et le travail social.

Île-du-Prince-Edouard : l'aéronautique, l'ingénierie travaux publics, le bâtiment, l'électricité, la mécanique, le travail social, la santé, l'informatique et les métiers de l'habitat.

Saskatchewan : La santé, les transports routiers, la mécanique industrielle et l'électricité.

Le territoire du Yukon : La santé, le travail social, l'exploitation minière, le tourisme, la construction, la restauration et l'hôtellerie, l'éducation et l'administration.

Une fois au Canada le nouvel arrivant se retrouve certes devant certaines contraintes ou exigences pour son insertion professionnelle, mais ces difficultés sont vite aplanies quand il allie méthodes et détermination à son projet d'immigration. Tout est question d'une bonne préparation.



Les nouvelles du l'Alberta

IMMIGRATION ET INTÉGRATION EN ALBERTA

1000 nouveaux immigrants profitent d'un important investissement pour leur intégration

Quatre organismes recevront un montant de 2,3 millions de dollars en fonds fédéraux pour permettre aux nouveaux arrivants de s'établir à Edmonton, en Alberta.

Cette annonce a été faite par Jason Kenney, ministre de la Citoyenneté, de l'immigration et du multiculturalisme. L'accès à plus de cours de langue ; l'aide à l'emploi et à l'information pour aider les immigrants à s'intégrer à la collectivité sont en substance, les différents services que devront offrir les 4 organismes.

On prévoit que plus de 1000 nouveaux arrivants profiteront de cet investissement.

CLIMAT DANS L'OUEST CANADIEN

Précisions sur les quatre saisons à Calgary

Calgary est l'une des villes les plus ensoleillées au Canada avec une moyenne de 2 405 heures de soleil annuel. La ville reçoit une moyenne de 413 mm de précipitations, dont 301 mm de pluie et le reste de neige. La ville de Calgary dispose d'un climat continental qui est influencé par l'élévation de la ville et la proximité des montagnes Rocheuses. Les quatre saisons se répartissent à peu près comme suit:

Hiver = de novembre à mi-mars
Printemps = de mi-mars à mai
Eté = de juin à août
Automne = de septembre à novembre





Les nouvelles de la Saskatchewan

MODE DE VIE

La Saskatchewan et ses services de transport

En Saskatchewan, il est loisible de se déplacer. La plupart des immigrants se servent surtout du transport en commun pour se rendre aux points des services voulus et aux centres d'achats.

L'autobus est le premier moyen de transport.

Dans la province, on parle de « Public bus ou Transit system ». Une régie de transport offre aux usagers « les cartes de régie d'autobus » pour faciliter leurs déplacements. L'usager a la possibilité de s'octroyer un billet pour un voyage en ville. La durée de validité du billet est de 2 heures avec utilisation de transport vers d'autres autobus. Il existe dans ce même registre, un laissez-passer –passer d'un jour, d'une semaine ou d'un mois avec des tarifs qui varient selon les villes. Sa valeur est comprise entre 52 dollars et 61 dollars canadiens. En ville, le billet de voyage coûte entre 2 dollars et 2,25 dollars canadiens. Ce billet est acheté dans l'autobus même ou à l'avance, au bureau de la régie de transport ou encore chez les dépanneurs et les stations de services.

Le second moyen de transport est le transport scolaire.

Chaque division scolaire en dispose pour mieux servir les élèves éloignés de leur école. Ce service est gratuit pour l'ensemble des élèves du primaire et dessert aussi les élèves de la 12^{ème} année dans les zones reculées.

Les taxis, troisième moyen de transport. On les retrouve surtout à la porte des aéroports, des grands hôtels, des centres d'achats et des hôpitaux. Ces taxis sont équipés d'un compteur (taximeter), qui affichent le temps, la distance et le prix du voyage. Il suffit de téléphoner à une compagnie de taxi de votre localité pour qu'un taxi vienne vous chercher en moins de 15 minutes.

Le transport routier interurbain constitue le 4^{ème} moyen de transport dans la province. Il est assuré par les autocars. La Saskatchewan Transportation Company et Greyhound Lines of Canada sont les deux principales compagnies qui assurent ce service.

Le transport par train est le cinquième moyen de transport.

Il permet aux usagers de se rendre dans d'autres villes ou provinces. Le coût du transport est relativement plus cher par rapport aux autres moyens de transport. Via Rail (pour le transport des voyageurs) et Canadian Pacific Rail (pour le transport de marchandises) sont les deux compagnies qui assurent ce service.

IMMIGRATION EN SASKATCHEWAN

900 emplois en vue à travers le nouveau programme entrepreneur

Un nouveau programme d'immigration des hommes d'affaires en Saskatchewan a été annoncé il y a quelques jours par le gouvernement provincial.

250 immigrants de la catégorie des entrepreneurs seront offerts au cours des deux prochaines années, selon le Programme Candidat Immigrant Saskatchewan.

« Notre nouvelle initiative d'immigration reconnaît l'importance de l'esprit d'entreprise en construisant des ponts entre les résidents potentiels de la Saskatchewan et les industries et autres affaires qui profiteront de leurs investissements et compétences », a confié Rob Norris, ministre de l'Enseignement Supérieur, de l'Emploi et ministre chargé de l'Immigration en Saskatchewan.

Selon Norris, le nouveau programme entrepreneur devra stimuler l'économie de la province en générant la création de près de 900 emplois.

Les nouvelles du Manitoba

PERSPECTIVES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Plus de 10 000 emplois prévus en 2009 dans les secteurs des soins infirmiers.



Le Manitoba a besoin des infirmiers

Au cours de la période 2009-2013, la province du Manitoba aura besoin d'une importante main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des soins infirmiers. On estime à 10 445 le nombre d'emplois actuellement disponible dans la province du Manitoba.

Emploi-Avenir Manitoba est plus précis à ce sujet. « A l'heure actuelle, toutes les régions du Manitoba font face à une pénurie d'infirmières et d'infirmiers autorisés, mais le plus grand besoin se fait sentir dans les collectivités rurales, éloignées ou du Nord ».

Il faut noter que les infirmiers et infirmières autorisés du Manitoba ont un revenu annuel compris entre 59 500 ou 65 100 voire 77 800 dollars canadiens.

En brève...

Les immigrants s'intéressent de plus en plus

au Manitoba

La province du Manitoba fait partie aujourd'hui des nouvelles destinations des immigrants. Selon Vancouver Sun « les nouveaux arrivants (du Canada) croient apparemment que la meilleure place sur terre pour immigrer est le Manitoba ; la part de nouveaux arrivants de la province ayant augmenté de 1,7% à 4,6% », indique le journal.

Bonne qualité des institutions d'éducation bilingue

Les cinq universités et les trois collèges communautaires du Manitoba offrent une éducation de très haute qualité ainsi que des frais de scolarité parmi les moins élevés au pays.



Dans une salle de classe

Un coût de vie avantageux

A Winnipeg, la plus grande ville industrialisée de la province du Manitoba, le coût de la vie demeure malgré tout des plus abordables et le prix de vente au détail est parmi les plus compétitifs au Canada. Les tarifs d'assurance automobile et les taxes sur l'essence par exemple sont parmi les moins élevés du pays.



Les nouvelles de la Colombie Britannique

QUALITÉ DE VIE

La Colombie- Britannique détient le taux de longévité le plus élevé du Canada

Les gens qui vivent en Colombie-Britannique ne meurent pas vite. Cette province détient le taux de longévité le plus élevé du Canada. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce fait.

D'abord, des études révèlent que les Britanno-Colombiens bénéficient de la plus haute moyenne salariale avec annuellement 45 050 dollars pour les hommes et 32 842 dollars pour les femmes. Ensuite, les autorités de cette province ne lésinent pas sur les moyens pour mener une lutte implacable aux fumeurs même si la consommation de l'alcool y est très élevée. Enfin, le bon contrôle nutritionnel des Britanno-Colombiens fait qu'on trouve dans cette province moins d'obèses que dans le reste du Canada.

Conséquence : Un canadien sur trois environ souhaiterait déménager en Colombie-Britannique. Le climat, la beauté des lieux et l'accès facile à la nature justifient cette aspiration. Vancouver, est la ville de choix la plus populaire de la province.

Voici une liste des prix moyens des choses de la vie courante établie cette année à Vancouver

1 menu Big Mac (frite, boisson, big mac) :
7 dollars canadiens
1 Ipad 32Go : 350 dollars canadiens
1 journal : 1,5 dollar canadien
1 litre de lait : 2,20 dollars canadiens
1 baguette de pain : 2,50 dollars canadiens
1 litre d'eau minérale : 1,50 dollar canadien
1 bouteille de vin : 10 dollars canadiens (1er prix)
750 ml Vodka/Whisky/Gin : 30 dollars canadiens
1 paquet de cigarette : 7 dollars canadiens
100 g de comté : 6 dollars canadiens
1 litre d'essence (choix unique) : 0,87 dollar canadien
Assurance auto (1 an) : 2 000 dollars canadiens
1 chambre (une maison, co-location, bien situé) : 550 dollars canadiens

F1* (50 mètres carrés/ 1 chambre/ bien situé) : 1 000 dollars canadiens/ mois

F2* (80 mètres carrés/ 2 chambres/ bien situé) : 1 300 dollars canadiens/ mois

1 Place de cinéma : 12 dollars canadiens

1 entrée en boîte de nuit : 10 dollars canadiens

1 consommation en discothèque (Bière, Vodka...) : 6 dollars canadiens

1 ticket de transport en commun (valable bus + métro-1h30 min) : 2,50 dollars canadiens

1 course en taxi (10 minutes au centre ville) : 15 dollars canadiens

Noter que : F1* = 1 chambre

F2* = 1 chambre et 1 salon

SOCIÉTÉ

Communauté chinoise de Vancouver : d'une main-d'œuvre ouvrière à une main-d'œuvre qualifiée et éduquée.

D'une main-d'œuvre ouvrière au départ (notamment dans le secteur de la construction du chemin de fer), l'immigration chinoise à Vancouver est parvenue à une main-d'œuvre éduquée et qualifiée. Cela a donné lieu par la suite à l'émergence d'un profil d'investisseur fortuné.

Selon un article de presse de Blueberry, « aujourd'hui, les immigrants chinois sont très qualifiés...La majeure partie des immigrants travaillent dans les emplois correspondant à leurs qualifications, gagnent très bien leur vie et affichent une réussite probablement supérieure à la moyenne ».

La plupart des gros complexes immobiliers de Vancouver appartiendrait à des Chinois. Le secteur du petit commerce y existe toujours et demeure prospère : Une intégration tout simplement réussie. Elle devra certainement stimuler bien d'autres communautés installées non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi dans les autres provinces du Canada.

Les nouvelles de l'Ontario

L'ONTARIO ET LA LOI SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Sauter les obstacles aux possibilités d'emploi

Le gouvernement McGuinty a proposé au début du mois de mai une loi sur la pleine mobilité de la main-d'œuvre.

Le but visé est de permettre aux travailleurs et travailleuses accrédités dans une province ou un territoire du Canada d'être admissibles à la même reconnaissance professionnelle en Ontario sans qu'on ne leur impose des exigences significatives de formation ou d'évaluation supplémentaires. Une fois adoptée, cette loi devrait permettre à ces derniers de commencer un emploi plus facilement en évitant les longs délais, à quelques exceptions près.

« La pleine participation au marché du travail est vitale à la croissance de l'Ontario. En éliminant les obstacles à l'emploi et en permettant la pleine mobilité de la main-d'œuvre, nous créons un environnement économique plus sain ... Cela se traduit par un nombre d'emplois accru pour les travailleuses et travailleurs de l'Ontario », a confié Peter Fonseca, ministre du travail.

- Environ 80 organismes de réglementation et 300 professions ou métiers en Ontario bénéficieraient de la loi sur la mobilité de la main-d'œuvre.
- Si le projet de loi sur la mobilité de la main-d'œuvre est adopté, les travailleuses et travailleurs accrédités dans une province ou un territoire pourraient travailler en Ontario sans formation ni examen supplémentaire.
- Toutes les provinces et le gouvernement fédéral ont approuvé les modifications apportées à l'accord sur le commerce intérieur en janvier 2009 visant la pleine mobilité de la main-d'œuvre dans tout le Canada.

SANTÉ

L'Ontario veut former davantage de médecins

Le renforcement de la politique sanitaire dans la province de l'Ontario a emmené les autorités à accroître le nombre d'étudiants en première année de médecine.

Au cours des trois prochaines années donc, 100 nouvelles places de première année seront créées dans cinq écoles de médecine. La majorité de ces étudiants évoluera dans les nouveaux campus communautaires de Kitchner-Waterloo, St Catharines, Mississauga et Windsor.

Il faut noter que les campus communautaires de premiers cycles permettent aux étudiants en médecine d'effectuer la majeure partie de leur formation dans des petites villes. Cela les rend plus susceptibles de s'y installer pour exercer leur profession.

« L'augmentation des places en médecine annoncée veillera à ce que notre succès se poursuive et se renforce dans les années à venir », explique David Caplan, ministre de la santé et des soins de longue durée.

C'est donc dans ce cadre que la province investit près de 35 millions de dollars sur trois ans pour aider les écoles de médecine à se doter des salles, des laboratoires et des équipements spécialisés nécessaires à la formation des futurs médecins.



L'Ontario veut former davantage de médecins



Les nouvelles de la Colombie Britannique

SÉCURITÉ DANS LES PROVINCES

La ville de Québec a le plus bas taux de criminalité au Canada

La ville de Québec et ses banlieux détiennent les taux de criminalité les plus bas en Amérique du Nord. Selon la revue Today's Parents, c'est la meilleure ville au Canada pour élever des enfants à cause du cadre de vie exceptionnel qu'elle offre.

Statistique Canada est plus précis à ce sujet : « La province du Québec est la plus sécuritaire au Canada avec un taux d'infraction sur les personnes parmi les plus faibles des pays industrialisés. Moins de 700 infractions sur 100 000 habitants en 2007 ».

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENEURIAT

Des centaines d'emplois en perspective à Montréal

Quatre organismes de développement économique local ont reçu au début du mois une aide financière de 11 millions de dollars sur 4 ans. Cela a été possible grâce aux autorités montréalaise et québécoise. L'objectif est de soutenir le développement de l'entrepreneuriat dans la métropole. Ce montant supplémentaire porte l'aide totale à 61,8 millions de dollars pour la période de 2008 à 2012.

Ces financements ont été annoncés à l'occasion du dévoilement du nouveau protocole d'entente 2008-2012 entre la ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour le soutien des Centres locaux de développement (CLD) et des Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

Il faut noter qu'en 2007-2008, des subventions d'un total de 1,5 million de dollars ont

été octroyées à des entreprises d'économie sociale. Selon les autorités de la ville de Montréal, 338 entreprises ont par ce biais démarré leurs activités. Cela a entraîné la création de quelques 900 emplois ainsi que le maintien de plus de 2300 autres.

En brève...

Des infrastructures pour une main d'œuvre qualifiée

Il existe à Québec un réseau universitaire important et de nombreux centres de formation professionnelle, des collèges techniques et des instituts spécialisés. L'Université Laval, fondée en 1852, a été la première université francophone d'Amérique du Nord et est la plus ancienne après Harvard.

Quelques données sur l'emploi au Québec

- En avril 2009, le Québec a connu un gain de 22 400 emplois et une hausse de 20 900 emplois à temps plein (il s'agit ici des données désaisonnalisées).
- Des données non désaisonnalisées font état d'un gain de 29 400 emplois chez les personnes ayant un âge compris entre 45 et 64 ans en avril 2009.
- Le ministre de l'emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, s'est dit encourager par l'évolution du marché du travail. Plus de 60% des emplois créés au Canada en avril ont été enregistrés au Québec.

NOTE : Les données désaisonnalisées signifient qu'elles sont ajustées afin de tenir compte des disparités récurrentes saisonnières, comme le chômage qui revient tous les ans chez les pêcheurs ou les agriculteurs durant l'hiver. Cela évite que le taux de chômage grimpe à pic entre un mois et un autre, alors qu'il est normal et régulier que certains groupes de travail aient recours au chômage un certain nombre de mois chaque année.



Les nouvelles dans les autres **Provinces Canadiennes**

POLITIQUE

Au coeur des élections générales en Nouvelle-Ecosse

Les populations de la Nouvelle-Ecosse ont été invitées à exercer leur droit de vote le 09 juin dernier. Le gouvernement progressiste-conservateur minoritaire dirigé par Rodney Macdonald avait décidé de modifier la loi sur les finances provinciales. L'objectif visé était de pouvoir dépenser les revenus des ressources extracôtières plutôt que de les utiliser pour rembourser la dette publique. Les autres partis politiques n'étaient pas d'accord avec cette décision. Leur vote contre la motion de confiance qui en a découlé a provoqué la chute du gouvernement ; d'où ces élections générales, cinquième du genre dans la province en 11 ans. A la dissolution de l'assemblée législative, les progressistes-conservateurs détenaient 21 sièges, les néodémocrates en avaient 20, les libéraux 09 sans oublier un député indépendant et un siège vacant.

Plusieurs forces politiques étaient donc en présence :

La première force politique en compétition est le Parti Progressiste-conservateur. Le chef de ce parti, Rodney Macdonald tenait également les rênes du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse en tant que Premier ministre depuis août 2003. Rodney Macdonald a promis de stimuler l'économie à l'aide des redevances perçues sur les ressources extracôtières. A Halifax, une grande région de la province, le chef progressiste-Conservateur a prévu 22 millions de dollars en vue de créer 2000 places supplémentaires dans les établissements du collège communautaire de la Nouvelle-Ecosse au cours des cinq prochaines années.

Le Nouveau Parti Politique (NPD) était la seconde force politique en lice. Dirigé par Darrel Dexter, ce parti a centré sa campagne électorale sur la famille à travers : le concept d'une direction politique authentique. Au cours de sa campagne, ce leader politique a toujours accusé Rodney Macdonald d'être responsable de tout ce qui ne marche pas en Nouvelle-

Ecosse. Il a par exemple promis à Halifax de « recruter 13 infirmières praticiennes supplémentaires...qui travailleront au côté de médecins de famille dont elles allègeront la tâche. Elles pourraient aussi travailler en rotation dans des foyers de soins auprès des personnes âgées ».

Le Parti Libéral est la troisième force politique à ce rendez-vous électoral. Stephen McNeil en est le chef de file depuis deux ans. Ce dernier, au cours de la campagne, a présenté son parti comme le choix le plus attrayant. A Halifax, il avait promis une fois élu d'améliorer les transports en commun...et augmenter à 8 millions de dollars le financement provincial dans ce domaine.

Le quatrième parti est le Parti des Verts, dirigé par Ryan Waston. Il a expliqué au cours de sa campagne que ses mesures proposées devront créer des emplois. Il a promis d'instaurer des mesures financières en vue d'inciter les entreprises à se lancer dans la production d'énergie renouvelables, comme l'éolien. Selon Watson, la Nouvelle Ecosse doit cesser de dépendre du charbon pour produire l'électricité.

Darell Dexter et le Nouveau Parti Démocratique gagnent les élections

Après les élections qui ont eu lieu en Nouvelle-Ecosse en début juin, le Nouveau Parti Démocratique (NPD) et son leader Darell Dexter ont remporté la victoire.

Les analystes politiques parlent ici d'une victoire historique. Parce qu'il s'agit « du premier gouvernement néodémocratique de la province et le premier formé à l'Est de l'Ontario ».

A l'issue de ces élections, les Néodémocrates ont enregistré 31 élus, les Libéraux 11 et les Progressistes-Conservateurs, 10. Aucun candidat n'a été élu dans le rang des autres forces politiques restantes.



Nouvelles

relatives aux programmes d'intégration

POLITIQUE D'IMMIGRATION/ RÉGION DE LA GASPÉSIE-LES-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Une importante aide financière pour attirer et intégrer les immigrants

Le gouvernement de la province du Québec accorde 870 000 dollars à la région de la Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine afin d'attirer et intégrer les immigrants. Pour la ministre responsable de l'immigration, Yolande James, « cette aide financière est une façon de contrer l'exode et de combler le manque de main-d'œuvre » a-t-elle laissé entendre.

Il faut signaler que d'autres régions au Québec ont signé des ententes similaires avec le gouvernement du Québec.

PROJET EMBAUCHE OTTAWA

Plus de 570 immigrants ont déjà accès à l'emploi

Le projet Embauche Ottawa s'apprête à recevoir du gouvernement ontarien environ 2 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Il s'agit d'un renouvellement de financement en vue de permettre aux nouveaux arrivants l'accès à des emplois correspondant à leurs compétences, leurs expertises et leurs qualifications.

Au nombre des activités qui seront mises en branle au cours des trois prochaines

années, le projet Embauche Immigrants Ottawa (EIO) envisage de mettre sur pieds un groupe de travail dans le secteur de la biotechnologie ; présenter aux employeurs d'ateliers de transfert des compétences interculturelles, augmenter la capacité d'embaucher et retenir des individus formés à l'étranger...

Il faut rappeler que depuis la création d'EIO, plus de 570 immigrants qualifiés ont été embauchés à des postes convenant à leurs qualifications grâce à l'engagement des groupes de travail sectoriels et du Conseil des employeurs champions d'EIO.

CINÉMA

Un fonds pour développer les longs métrages de langue française au Canada

Le Québec, le Canada, la France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg unissent leurs forces pour créer un fonds en vue de favoriser les coproductions de longs métrages de fiction de langue française. 300 000 euros. C'est le montant total du fonds. Le Québec et le Canada verseront 100 000 euros chacun et les autres partenaires devront investir à part égale 25 000 euros.

L'objectif du fonds est de favoriser et développer les coproductions francophones en vue d'offrir une place prépondérante à la francophonie sur la scène cinématographique internationale.



Le prix des choses

Deux compagnies aériennes pour nos clients qui désirent s'établir au Canada.

Vous avez ici Air Transat et Corsair. Elles desservent Montréal, Québec, Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg et Toronto depuis la France. Nous vous proposons ici quelques tarifs en aller simple.

Air Corsair

Des possibilités de départs depuis Nantes, Paris, Lyon.

Quelques prix :

(Les tarifs proposés correspondent au montant total de votre commande, taxes et surcharges incluses. Ces prix varient selon la combinaison des dates sélectionnées.)

Un départ de Nantes, le 25 juillet 2009 pour Québec
(Prix unitaire pour adultes) : **333,75 euros**

Un départ de Paris, le 28 juillet 2009 pour Calgary.
Prix pour 03 passagers :
Adultes, jeunes (12 à 24 ans), enfants (2 à 12 ans) : **1 690 euros**

Un départ de Paris, le 29 juillet 2009 pour Halifax.
Prix pour 03 passagers :
Adultes, jeunes (12 à 24 ans), enfants (2 à 12 ans) : **1 000,59 euros**

Un départ de Nantes, le 01 août 2009 pour Toronto
(Prix unitaire pour adultes) : **792, 39 euros**

Un départ de Paris, le 04 août 2009 pour Winnipeg.
Prix pour 03 passagers (02 adultes + 01 bébé) : **1 293,34 euros**

Air Transat

Des possibilités de départs depuis Paris, Lyon, Nantes.

Quelques prix :

Un départ de Nantes le 27 juillet 2009 pour la ville de Montréal
(Prix unitaire pour adultes) : **526,00 euros (hors taxe)**

Un départ de Paris le 1er août 2009 pour la ville de Québec
(Prix unitaire pour adultes) : **620,53 euros (taxes et surcharges incluses)**

Un départ de Paris le 1er août 2009 pour la ville d'Edmonton
(Prix unitaire pour adultes) : **721,17 euros (Les tarifs proposés correspondent au montant total de votre commandes, taxes et surcharges incluses)**

Un départ de Paris le 03 août 2009 pour Vancouver
(Prix unitaire pour adulte) : **700,00 euros (hors taxe)**

Un départ de Lyon le 04 août 2009 pour la ville de Toronto
(Prix unitaire pour adultes) : **700, 00 euros. (hors taxe)**



Des informations sur votre procédure en Cours

DERNIÈRE HEURE

Les convocations pour l'importante mission d'entrevues du Québec qui doit avoir lieu à Dakar durant un mois complet entre la fin août et la fin septembre viennent d'arriver. Nos clients concernés par cette mission seront rapidement contactés. Ainsi, dans le prochain bulletin Accès Canada News, nous pourrons vous donner les délais d'attente plus récents pour nos clients sénégalais, après avoir analysé les dates de dépôt des dossiers de nos clients inclus dans cette mission.

Les missions de l'été

La mission mystère qui devait se tenir au Cameroun aura effectivement lieu comme prévu et elle se déroulera du 7 au 30 juillet prochain. Bonne chance à tous nos clients camerounais !

Cependant, c'est la mission qui était prévue à Abidjan du 16 juin au 11 juillet qui sera reportée. Le BIQ Paris nous informe que la mission aura plutôt lieu en septembre. Nous vous en informerons des dates précises aussitôt que nous aurons des nouvelles. Pour le moment, le Ministère n'a pas encore publié son calendrier modifié.

Au niveau de nos clients marocains, nous commençons tout juste à recevoir de nouveaux avis d'intention de missions d'entrevues. Nous pourrons vous en dire plus dans notre prochain bulletin.

Les ajouts de conjoints / bébé le jour de l'entrevue :

Nous sommes toujours étonnés de constater combien de clients attendent de recevoir leur convocation à l'entrevue de sélection pour déclarer un mariage ou un nouveau-né. Or, le délai qui sépare en moyenne la réception des convocations et la date de l'entrevue de sélection est d'en moyenne 60 jours. Le temps que le dossier d'ajout soit constitué par notre client

et que le nécessaire soit fait (incluant la traite pour le paiement des frais gouvernementaux qui doit être commandée) le temps s'égraine. Cela implique que le Bureau d'immigration concerné (et cela même avec un délai complet de 60 jours), n'est pas en mesure d'assurer la mise à jour du dossier à temps avant l'entrevue.

Récemment, des agents ont carrément refusé de passer des entrevues au requérant principal qui n'avait pas pris la peine de faire l'ajout de conjoint avant l'entrevue préférant les convoquer à une nouvelle entrevue, plusieurs mois plus tard. D'autres (le cas le plus fréquent) procèdent à l'entrevue, mais refusent d'émettre les Certificats de sélection et réservent leur décision, le temps que la traite soit encaissé ou que le Bureau d'immigration dont ils dépendent leur confirme que les Certificats de sélection peuvent effectivement être émis. Le raisonnement est le même pour les ajouts de bébé.

Vous avez la responsabilité de nous déclarer un mariage ou une naissance rapidement (cela est prévu dans l'entente de service) et cela, dans votre propre intérêt. Non seulement un mariage peut avoir des effets directs sur votre dossier (grille de sélection), mais la constitution du dossier peut prendre du temps et si elle n'est pas faite en « période creuse », donc pendant que le dossier est en liste d'attente, cela va entraîner des délais additionnels, dont tout le monde préfère se passer (incluant les services gouvernementaux).

Nous vous signalons pour une ixième fois (car cela est en plus bien indiqué dans l'entente de service et l'ensemble de nos documents) qu'il est OBLIGATOIRE de révéler la présence d'un enfant et de déclarer un mariage. Qu'il soit bien clair qu'une omission à ce sujet constitue une fausse déclaration susceptible d'entraîner l'expulsion du requérant principal du Canada même après l'obtention de sa résidence permanente et une impossibilité à parrainer par la suite l'enfant ou le conjoint non déclaré au départ.



Des informations sur votre procédure en Cours

Le nouveau règlement du Québec :

Le Québec a mis partiellement en vigueur les dispositions concernant les modifications au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers publiées dans la Gazette Officielle du Québec du 23 juin dernier. Cependant, c'est le 14 octobre prochain que les modifications intéressantes entreront en vigueur.

Une des modifications intéressantes, c'est la nouvelle liste des formations privilégiées qui accordera une priorité de traitement aux candidats diplômés dans des domaines en pénurie au Québec. La liste a déjà été publiée, mais elle contient peu de diplômes étrangers. Elle sera mise en vigueur le 14 octobre prochain, mais elle s'appliquera aussi aux demandes déposées avant le 14 octobre qui auront droit à une priorité de traitement. La liste répertorie surtout des diplômés du Québec (ou l'équivalent) afin de favoriser les titulaires étrangers de ces diplômes. En fait, le but du Québec est surtout de retenir les étudiants étrangers diplômés au Québec et les travailleurs temporaires dont les compétences sont requises au Québec. Ainsi, le nouveau règlement focalise particulièrement sur les étudiants qui ont accompli des études de longue durée au Québec et les travailleurs qui ont totalisé au moins 12 mois de travail au Québec au cours des 24 mois précédant la présentation de la demande. Ces modifications s'inscrivent dans l'angle de la nouvelle catégorie fédérale de l'expérience canadienne (CEC).

Les modifications vraiment intéressantes pour nos clients n'entreront en vigueur que le 14 octobre 2009. Il s'agit surtout d'une nouvelle ventilation du critère « Niveau de scolarité » du facteur de la formation. Cependant, il est impossible de mesurer l'étendue des modifications tant que la grille de pondération ne sera pas rendue publique. En principe, elle n'est publiée que quelques jours avant la date d'entrée en vigueur du règlement principal, donc nous devrions l'attendre vers la fin du mois de septembre / début octobre.

Inutile de préciser que ces nouvelles dispositions n'affecteront pas les dossiers déjà dépo-

sés (sauf pour la priorité de traitement donnée par les nouvelles listes de formations privilégiées ou les modifications à la liste des domaines).

Ce dossier est donc toujours en cours de suivi et nous vous informerons des nouveautés dans nos prochains bulletins Accès Canada News.

Les demandes fédérales des travailleurs qualifiés :

Le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) a diffusé un bulletin opérationnel dans toutes ses missions à l'étranger leur demandant de faire respecter à la lettre le délai de 120 jours laissés par le Centre de traitement des demandes (CTD) de Sydney dans le cadre de l'application des nouvelles instructions ministérielles du 28 novembre 2008.

Le but de ces nouvelles instructions est de permettre un traitement accéléré des demandes déposées après le 28 novembre et dont le titulaire occupe une fonction intéressante pour le Canada. Une fois l'analyse préliminaire effectuée (en général dans les 30 à 45 jours du dépôt de la demande auprès de Sydney), le CTD de Sydney envoie une lettre au candidat lui demandant de déposer l'ensemble de son dossier auprès du Bureau des visas responsable de son pays. Le candidat à 120 jours pour le faire. Si dans les 120 jours le bureau des visas n'a rien reçu, le dossier peut être fermé aussitôt. Les demandes de prolongation doivent être examinées avec soin et ne doivent pas être accordées sans motif valable.

En fait, CIC pense que lorsqu'un candidat dépose un dossier, qu'il sait que le traitement préliminaire de ce dossier se fera dans les 30 à 45 jours du dépôt et qu'ensuite, il aura 120 jours pour boucler son dossier, il doit être prêt d'avance à se conformer à toutes les étapes. Sinon, il doit temporiser le dépôt de son dossier initial. CIC pense que si les règles ne sont pas suivies sévèrement, les nouvelles instructions ministérielles visant à simplifier le traitement et à accélérer les délais ne serviront à rien.



Des informations sur votre procédure en Cours

Les nouveaux délais de traitement du Québec:

Attention ! Les délais indiqués ne tiennent pas compte des dernières convocations reçues dans les jours qui viennent de s'écouler. Ces nouvelles convocations seront prises en compte dans les délais qui seront indiqués dans le prochain bulletin.

La France : Les délais d'attente sont toujours de 3 mois environ, sinon 2 dans certains cas.

Pour le Cameroun : Les délais sont de l'ordre de 7 à 8 mois. Les clients convoqués durant la mission de juillet ont tous déposés leur dossier en décembre 2008 ou avant.

Pour la Côte d'Ivoire : Les délais sont environ de l'ordre de 10 mois et une nouvelle mission d'entrevues se préparent pour septembre. Les clients convoqués lors de la dernière mission ont déposé leur dossier en novembre 2008 ou avant. Quelques clients ont réussi à faire partie de cette mission alors que leur dossier avait été déposé en décembre 2008. Des délais plus à jour pourront vous être donnés dans le prochain bulletin, car les convocations de septembre commencent à arriver.

Le Bénin, le Congo et le Burkina Faso : Nous avons reçu notre première convocation à l'entrevue pour un client du Bénin. La mission aura lieu à Accra. Cependant, ces bureaux Accès Canada étant encore très récents, il est trop tôt pour établir des délais moyens.

Pour le Maroc : Nos clients convoqués durant la mission de juillet ont déposé leur dossier jusqu'au 12 juillet 2007 (inclusivement). Il est donc question d'un délai d'attente depuis le dépôt du dossier jusqu'à l'entrevue de sélection de 24 mois.

La Roumanie : Nos clients convoqués durant la mission qui avait eu lieu en mai 2009 avaient déposés leur dossier fin janvier 2009. Les délais d'attente étaient d'environ 3 mois.

Pour le Sénégal : Une mise à jour sera faite après que nous ayons pu passer au travers des convocations reçues au cours des derniers jours.

Pour la Tunisie/Algérie : Nos clients convoqués en juillet ont déposé leur dossier le 17 novembre 2006 ou avant. Les délais sont donc de l'ordre de 28 mois.

Les services canadiens des visas (SVC) / objectifs émis entre 2003 et 2008 :

Tirées du mensuel Lexbase, voici les niveaux d'objectifs qui ont été émis aux principaux services d'immigration du Canada entre 2003 et 2008.

En première position, nous retrouvons le SVC Buffalo (États-Unis) qui s'est vu attribuer un objectif de 28 635 visas en 2008. Les objectifs ont été haussés de 7% entre 2003 et 2008 et les visas reliés à l'immigration économique ont connu une augmentation de 13% (contrairement à une baisse de 22% pour les objectifs d'atteinte des autres catégories).

En deuxième position, nous retrouvons le SVC de New Delhi qui s'est vu accorder en 2008 un objectif d'attribution de visas de 21 345, soit une augmentation de 11% entre 2003 et 2008. Les visas à caractère économiques ont connu une hausse des objectifs de 43%.

En troisième position, c'est Manille qui termine le podium avec des objectifs attribués en 2008 de 16 720 visas. Il s'agit d'une augmentation substantielle de 32% entre 2003 et 2008. C'est surtout les visas à caractère économique qui ont profité de cette croissance, puisque les objectifs ont été haussés dans ces catégories de 50%.

Hong-Kong arrive en quatrième position avec un nombre de visas à émettre de 15 600. Les chiffres déclinent depuis 2003 surtout au niveau des objectifs des visas à caractère économique (baisse de l'ordre de 47%).

Puis, vient Londres, Paris, Islamabad, Beijing, Colombo (Sri Lanka) et enfin Vienne avec un objectif de 1 545 visas à émettre en 2008 (une forte baisse de l'ordre de 62% par rapport à 2003).